

# ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

# Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mardi 26 mars 2019 - N° 24

Président de l'Assemblée nationale : M. François Paradis

La séance est ouverte à 13 h 40.

\_\_\_\_\_

#### **AFFAIRES COURANTES**

#### Déclarations de députés

M. Lemieux (Saint-Jean) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Lise Boyer, présidente sortante de la Société Saint-Vincent-de-Paul de Saint-Jean.

\_\_\_\_\_

M. Rousselle (Vimont) fait une déclaration afin de souligner le Mois de la jonquille.

\_\_\_\_\_

M. Jolin-Barrette (Borduas) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Claude Lebrun pour son engagement bénévole et communautaire.

Mme Nichols (Vaudreuil) fait une déclaration afin de souligner le 25<sup>e</sup> anniversaire de l'organisme Les Repas partagés de L'Île-Perrot.

\_\_\_\_\_

Mme Tardif (Laviolette-Saint-Maurice) fait une déclaration afin de féliciter les athlètes de la circonscription de Laviolette-Saint-Maurice ayant participé aux Jeux du Québec.

M. Bérubé (Matane-Matapédia) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Léonard Otis pour sa contribution au développement de sa région.
M. Carmant (Taillon) fait une déclaration afin de souligner la Journée Lavande pour l'épilepsie.
Mme Ghazal (Mercier) fait une déclaration afin de souligner le 40 <sup>e</sup> anniversaire de l'organisme Atelier Habitation Montréal.
M. Allaire (Maskinongé) fait une déclaration afin de souligner le succès de la Microbrasserie Nouvelle-France.
M. Leitão (Robert-Baldwin) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Sara Jane Daigle, triple médaillée d'or aux Olympiques spéciaux d'Abu Dhabi.
À 13 h 52, Mme Gaudreault, troisième vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.
Les travaux reprennent à 14 h 01.

À la demande de M. le président, l'Assemblée observe un moment de recueillement à la mémoire de M. Prudent Carpentier, ancien député de Laviolette.

#### Dépôts de documents

Mme McCann, ministre de la Santé et des Services sociaux, dépose :

Le rapport annuel 2017-2018 sur l'application de la procédure d'examen des plaintes et de l'amélioration de la qualité des services du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal.

(Dépôt n° 469-20190326)

Mme Roy, ministre de la Culture et des Communications, dépose :

Le rapport annuel 2017-2018 du Grand Théâtre de Québec;

(Dépôt n° 470-20190326)

Le rapport annuel 2017-2018 de la Société de télédiffusion du Québec; (Dépôt n° 471-20190326)

Le rapport annuel 2017-2018 de la Société de la Place des Arts de Montréal. (Dépôt n° 472-20190326)

Mme LeBel, ministre de la Justice, dépose les rapports annuels 2017-2018 des ordres professionnels suivants :

Ordre des acupuncteurs du Québec

(Dépôt n° 473-20190326)

Ordre des audioprothésistes du Québec

(Dépôt n° 474-20190326)

Ordre des évaluateurs agréés du Québec

(Dépôt n° 475-20190326)

Ordre des infirmières et infirmiers du Québec

(Dépôt n° 476-20190326)

Ordre des opticiens d'ordonnances du Québec

(Dépôt n° 477-20190326)

Ordre des optométristes du Québec

(Dépôt n° 478-20190326)

Ordre des optométristes du Québec

(Dépôt n° 479-20190326)

Ordre des conseillers en ressources humaines et en relations industrielles agréés

Ordre des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec

(Dépôt n° 480-20190326)

Ordre des technologues en imagerie médicale, en radio-oncologie et en

électrophysiologie médicale du Québec

(Dépôt n° 481-20190326)

Ordre professionnel des criminologues du Québec

(Dépôt n° 482-20190326)

Ordre professionnel des diététistes du Québec

(Dépôt n° 483-20190326)

Ordre professionnel des sexologues du Québec

(Dépôt n° 484-20190326)

#### Dépôts de pétitions

du Ouébec

#### M. Kelley (Jacques-Cartier) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 890 citoyens et citoyennes du Québec, concernant un amendement au projet de loi n° 2, Loi resserrant l'encadrement du cannabis, afin d'y inclure une exemption relative au cannabis médicinal.

(Dépôt n° 485-20190326)

#### Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

#### **Motions sans préavis**

M. Ouellet (René-Lévesque), conjointement avec M. Marissal (Rosemont) et Mme Fournier (Marie-Victorin), présente une motion concernant les dirigeants de Loto-Québec; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Blais, ministre responsable des Aînés et des Proches aidants, conjointement avec Mme Sauvé (Fabre), Mme Dorion (Taschereau), M. LeBel (Rimouski) et Mme Fournier (Marie-Victorin), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la 14<sup>e</sup> édition de la Semaine québécoise des popotes roulantes qui se déroulait du 18 au 22 mars 2019;

QU'elle réitère son soutien à ce service qui vise à privilégier l'autonomie des personnes aînées et des personnes en situation de vulnérabilité, permettant du même coup d'offrir un répit aux proches aidants;

QU'enfin, elle rappelle l'importance de briser l'isolement social des personnes en situation de vulnérabilité.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Mme Maccarone (Westmount-Saint-Louis), conjointement avec Mme Labrie (Sherbrooke), Mme Hivon (Joliette) et Mme Fournier (Marie-Victorin), présente une motion concernant le supplément pour enfant handicapé nécessitant des soins exceptionnels; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Mme Massé, cheffe du deuxième groupe d'opposition, conjointement avec M. Bérubé, chef du troisième groupe d'opposition, présente une motion concernant les gaz à effet de serre émis par le Québec; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

\_\_\_\_

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Fournier (Marie-Victorin), conjointement avec M. Jolin-Barrette, ministre de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, Mme Anglade (Saint-Henri-Sainte-Anne), M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve) et M. Bérubé, chef du troisième groupe d'opposition, propose :

QUE l'Assemblée nationale reconnaisse que bien qu'aucune société ne soit malheureusement exempte de manifestations individuelles d'intolérance, de xénophobie ou de racisme, la nation québécoise est ouverte et accueillante;

QU'elle souligne la riche histoire du Québec en matière de protection des minorités, ayant été, par exemple, la première colonie britannique à accorder les mêmes droits civiques aux Juifs qu'aux autres citoyens en 1832;

QU'elle souligne la solidarité dont les Québécois ont toujours fait preuve dans l'accueil des réfugiés, qu'on pense aux Juifs persécutés en Europe de l'Est au début du 20<sup>e</sup> siècle, aux Chinois victimes d'intolérance en Colombie-Britannique à la même époque, aux « boat people » vietnamiens arrivés ici dans les années 1970, ou encore, plus récemment, aux milliers de réfugiés syriens, congolais et haïtiens;

QU'elle affirme que cette ouverture et ce sens de l'accueil font partie de nos grandes fiertés collectives;

QU'elle réitère que la nation québécoise, historiquement bâtie sur une identité commune qui fait de nous des Québécois, accepte chaleureusement toute personne souhaitant s'y joindre, y participer et y ajouter son bagage et sa richesse culturelle; QU'en ce sens, l'Assemblée nationale dénonce fermement les insinuations et les accusations dépeignant les Québécois dans leur ensemble comme un peuple intolérant, xénophobe ou raciste.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

#### Avis touchant les travaux des commissions

M. Schneeberger, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de la culture et de l'éducation, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 12, Loi visant à préciser la portée du droit à la gratuité scolaire et à permettre l'encadrement de certaines contributions financières pouvant être exigées;
- la Commission des institutions, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 1, Loi modifiant les règles encadrant la nomination et la destitution du commissaire à la lutte contre la corruption, du directeur général de la Sûreté du Québec et du directeur des poursuites criminelles et pénales;
- la Commission de l'économie et du travail, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 10, Loi modifiant la Loi sur l'équité salariale afin principalement d'améliorer l'évaluation du maintien de l'équité salariale.

#### **AFFAIRES DU JOUR**

#### **Affaires prioritaires**

#### Crédits budgétaires

Crédits provisoires

Conformément à l'ordre adopté le 21 mars 2019, l'Assemblée se constitue en commission plénière.

Étude en commission plénière

La commission plénière entreprend l'étude des crédits provisoires pour l'année financière 2019-2020.

Avec la permission de Mme Gaudreault, présidente de la commission plénière, M. Dubé, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et président du Conseil du trésor, dépose :

Copie d'un document intitulé Composition de l'élément 14 « Activités connexes ».

(Dépôt n° 486-20190326)

#### Débats de fin de séance

À 18 h 04, l'Assemblée tient deux débats de fin de séance :

le premier, sur une question adressée par M. Barrette (La Pinière) à M. Legault, premier ministre, portant sur le sujet suivant : « Les compensations insuffisantes aux propriétaires de taxis ». Mme Rouleau, ministre déléguée aux Transports, remplace le premier ministre pour ce débat;

— le deuxième, sur une question adressée par Mme Sauvé (Fabre) à Mme Blais, ministre responsable des Aînés et des Proches aidants, portant sur le sujet suivant : « La promesse de la ministre d'inspecter les 46 CHSLD privés du Québec dans une période d'un mois ».

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, Mme Sauvé (Fabre) dépose :

Un article publié sur le site Web du *Journal de Québec*, en date du 16 janvier 2019, intitulé *CHSLD et résidences privées pour aînés : la ministre Blais promet plus d'inspections*;

(Dépôt n° 487-20190326)

Copie d'une lettre, en date du 4 mars 2019, adressée à M. Oscar Lescarbeau, conseiller politique, par M. Martin Simard, directeur par intérim, Direction des relations institutionnelles au ministère de la Santé et des Services sociaux, concernant la demande d'accès N/Réf.: 1847 00/2018-2019.536 concernant les rapports d'évaluations des 46 CHSLD privés effectuées en 2019.

(Dépôt n° 488-20190326)

\_\_\_\_

À 18 h 28, M. Picard, premier vice-président, suspend les travaux jusqu'à 19 h 30.

Les travaux reprennent à 19 h 31.

\_\_\_\_\_

#### **Affaires prioritaires**

#### Crédits budgétaires

Crédits provisoires

Conformément à l'ordre adopté le 21 mars 2019, l'Assemblée se constitue en commission plénière.

Étude en commission plénière

La commission plénière poursuit l'étude des crédits provisoires pour l'année 2019-2020.

L'étude terminée, la motion pour l'adoption des crédits provisoires pour l'année 2019-2020 est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **42** en annexe)

Pour: 65 Contre: 37 Abstention: 0

En conséquence, les crédits provisoires pour l'année 2019-2020 sont adoptés.

Mme la présidente de la commission plénière fait le rapport suivant à l'Assemblée :

La commission plénière a adopté en bloc une partie des crédits budgétaires, soit une somme maximale de 17 102 624 254,00 \$, pour le paiement d'une partie du budget des dépenses du Québec présenté à l'Assemblée nationale pour l'année financière 2019-2020, auxquelles il n'a pas été autrement pourvu.

Le rapport est adopté à la majorité des voix.

M. Dubé, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et président du Conseil du trésor, propose :

QUE l'Assemblée nationale soit saisie du projet de loi n° 22, Loi n° 1 sur les crédits, 2019-2020;

QUE le principe de ce projet de loi soit adopté;

QUE le projet de loi soit adopté.

La motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **43** en annexe)

Pour: 65 Contre: 37 Abstention: 0

En conséquence, le projet de loi n° 22, Loi n° 1 sur les crédits, 2019-2020, est adopté.

M. Schneeberger, leader adjoint du gouvernement, propose :

QUE les crédits budgétaires pour l'année 2019-2020, sauf ceux de l'Assemblée nationale, soient envoyés en commissions permanentes.

La motion est adoptée.

 $\grave{A}$  22 h 36, Mme Soucy, deuxième vice-présidente, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 27 mars 2019, à 9 h 40.

Le Président

# FRANÇOIS PARADIS

#### **ANNEXE**

# Votes par appel nominal

Sur la motion pour l'adoption des crédits provisoires pour l'année 2019-2020 :

# (Vote n° 42)

POUR - 65					
Allaire $(CAQ)$	Fitzgibbon ( <i>CAQ</i> )	Lamontagne (CAQ)	Poulin (CAQ)		
Bachand (CAQ)	Foster $(CAQ)$	Lamothe (CAQ)	Proulx $(CAQ)$		
Bélanger (CAQ)	Girard $(CAQ)$	Lavallée ( <i>CAQ</i> )	(Côte-du-Sud)		
Blais $(CAQ)$	(Groulx)	LeBel (CAQ)	Proulx (CAQ)		
(Prévost)	Girard (CAQ)	(Champlain)	(Berthier)		
Blais (CAQ)	(Lac-Saint-Jean)	Lecours (CAQ)	Provençal (CAQ)		
(Abitibi-Ouest)	Girault (CAQ)	(Lotbinière-Frontenac)	Reid (CAQ)		
Boulet $(CAQ)$	Grondin (CAQ)	Lecours (CAQ)	Roberge $(CAQ)$		
Campeau (CAQ)	Guillemette (CAQ)	(Les Plaines)	Rouleau (CAQ)		
Carmant (CAQ)	Hébert (CAQ)	Lefebvre (CAQ)	Roy(CAQ)		
Caron (CAQ)	Isabelle ( <i>CAQ</i> )	Lemay (CAQ)	(Montarville)		
Charest (CAQ)	Jacques (CAQ)	Lemieux (CAQ)	Schneeberger (CAQ)		
Charette ( $CAQ$ )	Jeannotte (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Simard (CAQ)		
Chassé (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	(Chauveau)	Skeete ( $CAQ$ )		
Chassin $(CAQ)$	Julien (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Tardif $(CAQ)$		
D'Amours (CAQ)	Lachance (CAQ)	(Chapleau)	(Laviolette–Saint-Maurice)		
Dansereau (CAQ)	Lacombe (CAQ)	Martel (CAQ)	Tardif $(CAQ)$		
Dubé (CAQ)	Laforest (CAQ)	McCann (CAQ)	(Rivière-du-Loup–Témiscouata)		
Dufour $(CAQ)$	Laframboise (CAQ)	Picard (CAQ)	Thouin (CAQ)		
Émond ( <i>CAQ</i> )	Lafrenière (CAQ)	(Soulanges)	Tremblay $(CAQ)$		
CONTRE - 37					
Anglade ( <i>PLQ</i> )	Fortin ( <i>PLQ</i> )	Ménard (PLQ)	Sauvé (PLQ)		
Arcand $(PLQ)$	Ghazal $(\widetilde{QS})$	Montpetit $(\widetilde{PLQ})$	Tanguay $(\widetilde{PLQ})$		
Barrette $(PLQ)$	Kelley $(PLQ)$	Nadeau-Dubois (QS)	Thériault ( <i>PLQ</i> )		
Benjamin ( <i>PLQ</i> )	Labrie (QS)	Nichols ( <i>PLQ</i> )	Weil (PLQ)		
Birnbaum ( $PLQ$ )	Leduc $(QS)$	Proulx (PLQ)	Zanetti $(QS)$		
Charbonneau (PLQ)	Leitão (PLQ)	(Jean-Talon)	,		
Ciccone ( <i>PLQ</i> )	Lessard-Therrien (QS)	Rizqy ( <i>PLQ</i> )			
David (PLQ)	Maccarone (PLQ)	Robitaille ( <i>PLQ</i> )			
Derraji ( <i>PLQ</i> )	Marissal (QS)	Rotiroti (PLQ)			
Dorion $(QS)$	Massé (QS)	Rousselle ( $\widetilde{PLQ}$ )			
Fontecilla (QS)	Melançon (PLQ)	Roy(PQ)			
	•	(Bonaventure)			

Sur la motion de M. Dubé, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et président du Conseil du trésor :

# (Vote n° 43)

# **POUR - 65**

	10011	~~	
Allaire ( <i>CAQ</i> )	Fitzgibbon (CAQ)	Lamontagne (CAQ)	Poulin (CAQ)
Bachand (CAQ)	Foster $(CAQ)$	Lamothe (CAQ)	Proulx (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Girard (CAQ)	Lavallée (CAQ)	(Côte-du-Sud)
Blais (CAQ)	(Groulx)	LeBel (CAQ)	Proulx (CAQ)
(Prévost)	Girard (CAQ)	(Champlain)	(Berthier)
Blais (CAQ)	(Lac-Saint-Jean)	Lecours (CAQ)	Provençal ( <i>CAQ</i> )
(Abitibi-Ouest)	Girault (CAQ)	(Lotbinière-Frontenac)	Reid $(CAQ)$
Boulet (CAQ)	Grondin (CAQ)	Lecours (CAQ)	Roberge $(CAQ)$
Campeau (CAQ)	Guillemette ( <i>CAQ</i> )	(Les Plaines)	Rouleau (CAQ)
Carmant (CAQ)	Hébert (CAQ)	Lefebvre (CAQ)	Roy(CAQ)
Caron (CAQ)	Isabelle ( $CAQ$ )	Lemay (CAQ)	(Montarville)
Charest (CAQ)	Jacques (CAQ)	Lemieux (CAQ)	Schneeberger (CAQ)
Charette ( $CAQ$ )	Jeannotte ( <i>CAQ</i> )	Lévesque ( <i>CAQ</i> )	Simard $(CAQ)$
Chassé (CAQ)	Jolin-Barrette ( <i>CAQ</i> )	(Chauveau)	Skeete ( <i>CAQ</i> )
Chassin $(CAQ)$	Julien (CAQ)	Lévesque ( <i>CAQ</i> )	Tardif $(CAQ)$
D'Amours (CAQ)	Lachance (CAQ)	(Chapleau)	(Laviolette–Saint-Maurice)
Dansereau (CAQ)	Lacombe (CAQ)	Martel (CAQ)	Tardif $(CAQ)$
Dubé (CAQ)	Laforest (CAQ)	McCann (CAQ)	(Rivière-du-Loup-Témiscouata)
Dufour (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Picard (CAQ)	Thouin $(CAQ)$
Émond ( <i>CAQ</i> )	Lafrenière (CAQ)	(Soulanges)	Tremblay $(CAQ)$

### **CONTRE - 37**

CONTRE - 5/						
Anglade (PLQ)	Fortin ( <i>PLQ</i> )	Ménard (PLQ)	Sauvé (PLQ)			
Arcand (PLQ)	Ghazal (QS)	Montpetit ( <i>PLQ</i> )	Tanguay (PLQ)			
Barrette ( <i>PLQ</i> )	Kelley (PLQ)	Nadeau-Dubois (QS)	Thériault (PLQ)			
Benjamin (PLQ)	Labrie (QS)	Nichols (PLQ)	Weil (PLQ)			
Birnbaum ( <i>PLQ</i> )	Leduc $(QS)$	Proulx (PLQ)	Zanetti (QS)			
Charbonneau (PLQ)	Leitão (PLQ)	(Jean-Talon)				
Ciccone ( <i>PLQ</i> )	Lessard-Therrien (QS)	Rizqy ( <i>PLQ</i> )				
David (PLQ)	Maccarone (PLQ)	Robitaille ( <i>PLQ</i> )				
Derraji (PLQ)	Marissal (QS)	Rotiroti ( <i>PLQ</i> )				
Dorion $(QS)$	Massé (QS)	Rousselle ( <i>PLQ</i> )				
Fontecilla ( <i>QS</i> )	Melançon (PLQ)	Roy(PQ)				
		(Bonaventure)				